



DOSSIER DE PRESSE

Présentation en conseil municipal
des 3 équipes pluridisciplinaires sélectionnées

Lundi 29 novembre 2010

Contact presse : Corine Busson-Benhammou – corine.busson-benhammou@ville.angers.fr / 02 41 05 40 33

Angers veut reconquérir sa rivière. Depuis 40 ans, le visage de la ville est marqué d'une balafre autoroutière qu'elle souhaite à présent voir disparaître. Cette reconquête a déjà débuté de part et d'autre de la Maine. Le centre commercial Fleur d'eau est venu conforter le pôle économique du centre-ville tandis que, face au château, le théâtre Le Quai conforte la vocation culturelle de la Doutre. A présent, il s'agit de repenser les rives afin de permettre aux Angevins de se réapproprier leur rivière, d'une confluence à l'autre.

Le Maire d'Angers, Jean-claude Antonini a décidé d'engager la réflexion sur une réappropriation des rives de la Maine par les habitants, montrant ainsi une volonté forte donner la priorité à la qualité de vie dans les espaces urbains. Après s'être engagée dans la réalisation d'un tramway, Angers entre au travers de ce projet dans une autre grande étape de son évolution.

Il s'agit de réunir la ville autour de sa rivière, de faire renaître les berges au profit des Angevins et d'en faire un lieu d'échanges et de vie, de protéger durablement la qualité de l'environnement et des espaces naturels, de revaloriser un patrimoine majeur pour la cité angevine.

Le territoire concerné représente une surface de 300 hectares environ. Il s'agira donc d'une démarche qui se déroulera dans la durée.

Le projet affectera de nombreux domaines : le projet urbain, la rivière, l'environnement, l'offre d'habitat, d'activités et de services, la circulation et les déplacements, les sports et les loisirs, le paysage, le tourisme, la vie culturelle, la vie des quartiers concernés, etc.

Valorisation du patrimoine bâti et environnemental, qualité de vie, espace public qui met l'humain au cœur des préoccupations...sont les mots clés de ce projet qui préfigure une façon moderne de penser la ville.

L'appel à projet international a été lancé le 5 octobre dernier.

RAPPEL DE LA DEMARCHE :

Sur près de 40 dossiers reçus, le jury a tout d'abord présélectionné 8 équipes pluridisciplinaires, pour arriver à une sélection de 3.

Ces 3 équipes vont travailler pendant plusieurs mois, en lien avec la mission Berges de Maine et le groupe d'habitants à l'élaboration de leur projet pour ces « rives nouvelles ».

Le 18 janvier prochain, à l'occasion d'une grande réunion publique, les 3 équipes seront présentées aux Angevins. Cette réunion donnera également l'occasion de présenter le résultat des travaux du groupe d'habitants au cours des derniers mois sur les différentes thématiques inhérentes au projet.

LES 3 EQUIPES :

Les 3 équipes retenues ont en commun trois points forts :

- Une approche globale du projet urbain sous toutes ses dimensions comme de sa fonction dans la ville.
- Des propositions fortes pour le traitement du paysage de la rivière et de ses berges.
- Une démarche qui intègre bien la problématique de circulation et du devenir de l'actuelle voie rapide.

**François Grether , urbaniste + Phytolab , paysagistes
(+ MRS + SCE + Contrepoint)**

Le groupement de François Grether se distingue par un parti pris lisible et original en terme de projet urbain sur les berges. Il propose une lecture transversale du site, avec des séquences en vis-à-vis autour de la rivière. Il prend le parti pris de la dissymétrie dans l'aménagement des berges, qui doit servir de commutateur des différentes échelles : pour le local (usages inter-quartiers), la ville (mobilité douce), l'agglomération (nature et loisirs), le national (nouveau modèle environnemental). La dissymétrie entre rive droite et rive gauche doit être cultivée et la complémentarité renforcée. Le projet doit en outre être un catalyseur pour de nouvelles mobilités.

Le comité de pilotage a particulièrement apprécié le pragmatisme et le réalisme de la proposition, qui trouve aussi sa cohérence dans une articulation des échelles de proximité et une approche globale sur la ville. L'équipe, solide et cohérente, accorde de plus une grande importance à l'appropriation du projet par les habitants.

Exemple de réalisation : Lyon Confluences



LIN (Finn Geipel) urbaniste + Michel Desvigne, paysagiste
(+ Systematica + Michael Kleyer + TETRA + Joseph Hanimann + Dynamique Hydro)

La caractéristique forte de la proposition formulée par l'équipe réunie autour de Finn Geipel est la volonté de réintroduire de la diversité, en cassant les territoires monofonctionnels qui entourent la rivière. Ainsi, elle propose un territoire urbain diversifié (« Territoire intense / territoire léger »), alternant la densité et la compacité aux bons endroits, contrastant avec des espaces plus ouverts en d'autres endroits, le tout avec un parti pris de flexibilité et d'évolutivité. Le projet paysager s'appuie quant à lui sur le caractère unique de la confluence pour « construire un paysage fluvial » plus multifonctionnel. Le but est 'd'élargir symboliquement et concrètement le lit de la rivière'. Enfin, l'équipe se place clairement en position prospective sur le thème des déplacements durables, prenant comme principe l'impératif d'accessibilité généralisée du territoire. Elle propose d'imaginer dès maintenant des solutions innovantes.

Le comité de pilotage a souligné et apprécié ici la démarche très méthodique et rigoureuse qui est proposée. L'agence de Finn Geipel, s'associant avec des partenaires de qualité, apporte une approche de culture nord-européenne dans la démarche.

Exemple de réalisation :



En projet : le Grand Paris



Reichen et Robert , *architectes-urbanistes* + **Jacqueline Osty**, *paysagiste* (+ **Roland Ribí & Associés** + **MA GEO Morel & associés** + **TETRA** + **Franck Boutté**)

Bernard Reichen et ses partenaires affichent des orientations pour un projet permettant à la fois de « relier le Nord au Sud pour plus de rayonnement de la ville » et de « relier l'Est à Ouest pour accomplir la symbiose 'ville nature' ». Il affirme que le projet des berges de Maine sera un nouveau lieu pour la ville, mais avant tout un nouveau lien entre les quartiers, à la fois transversal et longitudinal. Le projet conçu doit être ouvert, et laisser toute sa place au faisceau majeur qu'est la rivière. L'équipe développe une dimension paysagère très forte, à la fois à l'échelle du grand paysage, qui doit pénétrer au cœur de la ville, et à celle de la proximité. Enfin, l'équipe affiche la volonté de passer de la 'mobilité dans la ville' à une 'ville de la mobilité'. Le projet sera bâti en articulation forte entre projet urbain et mobilités, intégrant l'évolution des modes de vie.

Cette candidature portée par une équipe solide et expérimentée a retenu l'intérêt du comité de pilotage pour la rigueur, le réalisme, et le caractère global de la démarche proposée. La dimension paysagère du projet particulièrement présente apporte une dimension structurante au projet urbain.

Exemple de réalisation : Amiens, Parc Saint-Pierre



Le SCOT : 3 valeurs de projet

UNE VILLE DANS LA NATURE
*Considérer les espaces naturels
comme les partenaires du développement urbain*



UNE VILLE PARTAGÉE
*Promouvoir une ville de la proximité
et une ville de la mobilité*



UNE VILLE ÉCONOME
*Consommer mieux l'espace
pour consommer moins d'espace*

